

PREAMBULE

Ce document complète le protocole sanitaire concernant la reprise d'activités à Bonjour Minuit. Il prend en compte le décret 2021-850 du 29 juin 2021, modifiant le décret n°2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire.

Il vise à encadrer la poursuite de l'activité de diffusion de la scène de musiques actuelles et à assurer la sécurité du public à partir du 30 juin 2021.

Bonjour Minuit rappelle que les mesures individuelles et organisationnelles d'hygiène en situation de pandémie ne doivent pas être considérées comme de simples recommandations mais bien d'exigences et de consignes que les publics accueillis doivent appliquer. Tout manquement à ces consignes pourra entraîner l'expulsion du·de la contrevenant·e.

ACCUEIL

PRÉPARATION ET NETTOYAGE DE LA SALLE

- Avant chaque représentation ouverte au public, l'intégralité de l'équipement est nettoyée et désinfectée de façon approfondie.
- Les surfaces fréquemment touchées par les spectateurs (poignées de portes, rampes d'escaliers, robinets, etc.) sont nettoyées plusieurs fois pendant les concerts.

RÉSERVATION/BILLETTERIE

- La mise en vente des billets se déroule exclusivement sur l'interface de billetterie de la salle <http://billetterie.bonjour-minuit.fr>. Les billets peuvent être imprimés à domicile ou téléchargés sur un smartphone.
- L'achat d'un billet de concert est conditionné à la saisie des coordonnées complètes (mail et téléphone), de chaque acheteur·se.
- Dans la mesure du possible, le paiement par carte en « sans contact » est encouragé pour les achats de places le soir à la billetterie de la salle. Une signalétique est mise en place pour prévenir les spectateurs. Les TPE sont désinfectés après chaque paiement nécessitant l'utilisation du clavier numérique.
- Les agents de billetterie sont équipés de masques.

BONJOUR MINUIT

ACCÈS AU LIEU/SÉCURITÉ

- L'entrée à la salle se fait au moyen de deux files :
 - Une pour les spectateur·trice·s munis de billets
 - Une pour les spectateur·trice·s sans billets et les invités
- Pour chacune d'elle, une file d'attente disposant de marquages au sol symbolisant la distance minimale à respecter entre chaque spectateur (2 mètres) est organisée.
- Les billets vendus sont scannés par des douchettes et ne nécessitent donc pas d'être touchés par les agents de billetterie.
- L'accès au lieu est réservé aux spectateur·trice·s munis d'un masque, à l'exception des enfants de moins de 11 ans. Des masques sont vendus en billetterie à prix coûtant (0,50€) pour les spectateur·trice·s n'en étant pas munis.
- Une borne de distribution de gel hydroalcoolique est installée à l'entrée de l'établissement. Le service de sécurité veille à ce que chaque spectateur·trice procède à une désinfection des mains avant son entrée.
- Le service de sécurité ne peut pas procéder à la palpation des spectateurs mais est équipé de détecteurs de métaux. Il est demandé aux spectateurs d'ouvrir leurs sacs afin qu'il soit procédé à un contrôle visuel garantissant l'absence d'objets dangereux ou interdits.
- Le service de vestiaire est fermé jusqu'à ce que la situation sanitaire permette sa réouverture.

CIRCULATION DU PUBLIC DANS LE LIEU

- Afin de limiter les croisements de personnes, un sens de circulation est mis en œuvre dans l'équipement (cf. plans en annexe). L'accès au patio et à l'espace bar se fait également en sens unique.
- La sortie de l'établissement se fait par une porte différente de celle de l'entrée (en avant du bâtiment durant les concerts et par l'issue de secours de la salle à la fin des spectacles).
- En dehors des portes de la salle de concert qui permettent de réduire l'impact sonore à l'extérieur du bâtiment, et de celles des sanitaires, les portes de l'équipement sont maintenues ouvertes afin de limiter les manipulations.
- Le port du masque est obligatoire pour tous les déplacements.

FONCTIONNEMENT DES SANITAIRES

- Afin de faire respecter la distanciation physique, des files d'attente matérialisées par des marquages au sol tous les deux mètres sont organisées.

Page 2 sur 7

Bonjour Minuit · Musiques actuelles à Saint-Brieuc

Place Nina Simone 22000 SAINT-BRIEUC · tel : 02 96 01 51 40 · contact@bonjour-minuit.fr · www.bonjour-minuit.fr

Licences d'entrepreneur de spectacles : 1114505 (1) - 1114503 (2) - 1114504 (3) · N° SIRET : 30013302200016 · Code APE : 9004Z

BONJOUR MINUIT

- Un urinoir sur deux est condamné.
- Une jauge maximale de 3 personnes par espace sanitaire est imposée.
- Des essuie-mains à usage unique et du savon sont disponibles dans les sanitaires.

BAR

- L'accès au bar se fait en respectant le sens unique de circulation (cf. plan en annexe). Une file d'attente avec des marquages au sol tous les mètres est organisée.
- Les personnes accueillies dans l'espace bar disposent d'une place assise. Lorsque la jauge maximale assise est atteinte, l'accès au bar est refusé par l'agent de sécurité.
- Une borne de distribution de gel hydroalcoolique est installée à l'entrée de l'espace bar. Le service de sécurité veille à ce que chaque spectateur·trice procède à une désinfection des mains avant son entrée.
- Le service et l'encaissement se déroulent uniquement à table. Les tables ne sont servies que par une seule personne en même temps.
- Entre chaque client·e, il est procédé à une désinfection de la table et des chaises utilisées.
- Le·la responsable de bar et les serveur·euse·s sont équipé·e·s de masques.
- Des menus plastifiés sont mis à disposition sur les tables et sont désinfectés à chaque client·e. Le menu est également indiqué sur l'ardoise du bar, à différents points du patio et oralement.
- Dans la mesure du possible, le paiement par carte en « sans contact » est encouragé. Une signalétique est mise en place pour prévenir les spectateur·trice·s. Les TPE sont désinfectés après chaque paiement nécessitant l'utilisation du clavier numérique.
- Les règles d'hygiène habituelles sont respectées. Cependant, la fréquence de nettoyage des mains est augmentée.
- Les gobelets réutilisables utilisés habituellement au sein de l'équipement n'ont qu'un usage unique au cours de l'évènement organisé.

BONJOUR MINUIT

PLACEMENT DES SPECTATEURS

NB : La salle de concert de Bonjour Minuit est équipée d'une centrale de traitement de l'air (CTA) permettant d'assurer un renouvellement d'air dans le bâtiment. Afin d'améliorer son efficacité, nous prolongerons son temps de fonctionnement d'une heure avant le lancement habituel et d'une heure après l'arrêt habituel. Durant les périodes où les locaux seront inoccupés, nous augmenterons les débits d'air insufflé et extrait. Enfin, nous réduirons au maximum la recirculation d'air afin de fonctionner en tout air neuf.

CONFIGURATION DEBOUT

- Les concerts en configuration debout peuvent être organisés au sein de Bonjour Minuit en respectant une jauge de 75% de la capacité soit 343 places pour la Grande salle et 110 places pour le Club.

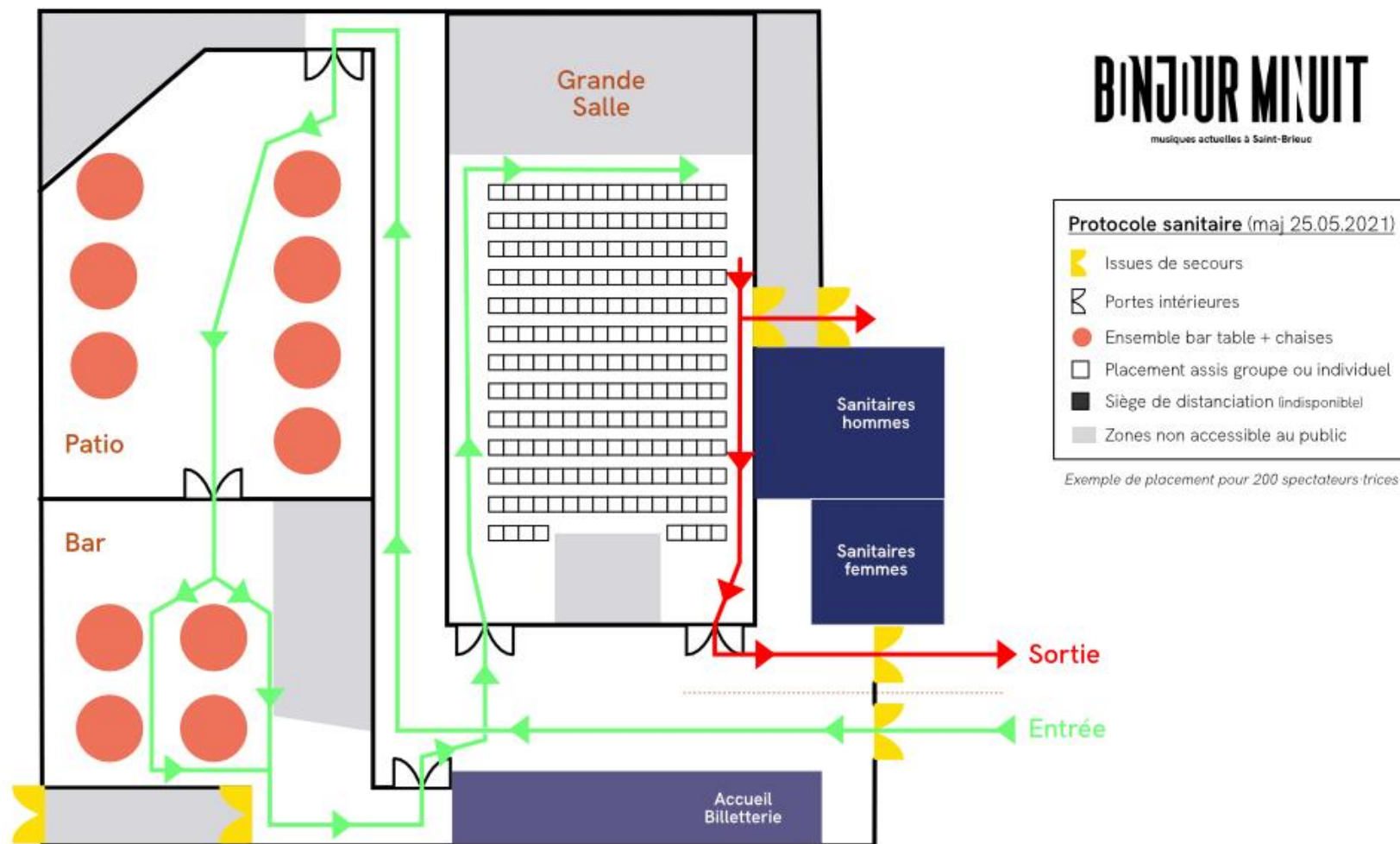
CONFIGURATION ASSISE

- La salle dispose d'une seule configuration assise (cf. plans en annexe) de 200 places.
- Le port du masque est obligatoire pendant toute la durée du spectacle.
- Une borne de distribution de gel hydroalcoolique est installée à l'entrée de la salle de concert. Le service de sécurité veillera à ce que chaque spectateur·trice procède à une désinfection des mains avant son entrée.

BONJOUR MINUIT

ANNEXE 2 : PLANS DE L'ÉQUIPEMENT ET SENS DE CIRCULATION

Configuration 200 places assises en salle - 84 places assises dans le bar



BONJOUR MINUIT

ANNEXE 3 : PHOTOGRAPHIES DU SENS DE CIRCULATION



1/ Hall d'entrée

La partie gauche est dédiée aux spectateurs qui entrent dans l'équipement, celle de droite aux spectateurs qui sortent de la salle de concert.



2/ Hall d'entrée

La porte gauche est dédiée aux spectateurs qui entrent dans la salle de concerts.



3/ Couloir

L'accès au patio et à l'espace bar se fait en sens unique dans le couloir.



4/ Patio

L'accès au patio et à l'espace bar se fait en sens unique par cette porte. Un agent de sécurité se charge de faire respecter la jauge assise maximale.

5/ Bar

Tables et chaises seront installées dans le bar et le service s'y fera uniquement à table. Dès la fin des consommations le public pourra regagner la salle en respectant le sens de circulation.

6/ Escaliers

L'accès au hall d'entrée se fait par ces quelques marches. Les personnes à mobilité réduite pourront exceptionnellement se rendre à la salle en passant par le couloir.

Bonjour

Place Nina Simone 22000 SAINT-BRIEUC

actuelles à Saint-Brieuc

1 51 40 · contact@bonjour-minuit.fr

minuit.fr

Licences d'entrepreneur de spectacles : 1114505 (1) - 1114503 (2) - 1114504 (3) · N° SIRET : 30013302200016 · Code APE : 9004Z

BONJOUR MINUIT

